

Espérons fermement que cet appel sera entendu. Le seul nom du R. P. Morice est une garantie. On ne saurait faire oeuvre plus patriotique que d'assurer la publication dans notre langue des immortels gestes de Dieu par les fils de notre race dans les immenses plaines de l'Ouest. Souscrivons donc immédiatement et invitons nos amis à souscrire.

---

## RENTES VIAGERES

---

### LA FORCE DE L'INTERET COMPOSE

---

Un homme peut, en payant \$964.75 au Gouvernement Canadien, assurer à sa fille ou à sa petite-fille âgée de cinq ans un revenu absolument sûr de \$600 par an, depuis la date où elle aura cinquante-cinq ans, jusqu'à la fin de ses jours. Si elle mourait n'importe quand avant d'avoir atteint cinquante-cinq ans, l'argent payé serait remboursé, avec intérêt composé à 3 pour cent, à l'acheteur de la rente, ou à la personne désignée par lui. Il n'y a que peu de parents qui, comprenant la chose, ne s'empresseront de faire ce placement, s'ils peuvent en épargner le prix, pour avoir l'assurance que leur fille, en dépit des malheurs qui peuvent la frapper, recevra un revenu qui la soutiendra dans la vieillesse, et dont rien, ni gens ni procédures légales, ne pourra la priver.

On peut avoir tous détails sur cet excellent système, en écrivant au Surintendant des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, à Ottawa, ou à M. Pierre Gravel, 80, rue Saint-Gabriel, Montréal. Pas besoin d'affranchir.